



Le conseil municipal élu le 15 mars 2020 est installé depuis le 18 mai 2020. L'élection du Maire et de ses adjoints a eu lieu le 23 mai 2020.

## Bulletin d'information - Mairie d'Eve

N°5 juin 2020

« Très chers habitants d'Eve, la vie reprend peu à peu son cours normal, après ces longues semaines de confinement. Néanmoins les gestes barrières et l'interdiction de rassemblements importants nous rappellent que le virus est toujours présent et que nous devons rester vigilants. Durant ces jours si particuliers, beaucoup d'entre nous ont profité de notre environnement communal préservé, se sont aérés en parcourant nos chemins ruraux. Ces chemins sont partagés entre les promeneurs, à pied ou à vélo, et les agriculteurs qui les utilisent quotidiennement afin d'aller sur leurs lieux de travail. Avec des attitudes respectueuses de la part de tous, cette coexistence avec le monde rural doit se passer en harmonie et équilibre. J'en profite pour rappeler que tous les chemins ruraux sur le territoire d'Eve sont interdits aux engins motorisés (de tous types : auto, moto, quad et moto cross) excepté pour un usage agricole. Depuis plusieurs années les quads et motos cross sont très présents le week-end sur nos chemins et apportent de dangereuses nuisances ; Avec l'aide de la gendarmerie, nous tentons de les en empêcher. N'hésitez pas à relever les numéros des véhicules et à nous les communiquer.

Autre sujet du moment, la rue du Pont qui a subi de forts désagréments à cause d'une coulée de boue, conséquence d'une pluie violente. Nous avons tenté de faire le nettoyage de cette rue avec un balayage qui s'est avéré insuffisant. Je présente nos sincères excuses aux riverains qui ont subi tous ces désagréments et vous assurons que nous réfléchissons à mettre en place un nettoyage plus efficace si cela se reproduisait.

Nous aurions aimé fêter ces « retrouvailles » et ce déconfinement avec un rassemblement des habitants d'Eve ; Nous ne le pouvons pas encore mais ce n'est que partie remise.

Avec une vie sociale qui revient presque à la normale, nous revoyons nos familles, nos amis et retrouvons les liens qui nous sont chers.

Nous souhaitons, à chacun d'entre vous, que vous savouriez cette liberté retrouvée et ces moments tant attendus et que vous passiez un très bel été. Continuons à prendre soin des uns et des autres. Bien à vous. »

**Agnès Champault, Maire d'Eve**



### Point important

A la suite de l'arrêté pris par Mme Le Maire, concernant le passage de convois exceptionnels la nuit afin de permettre à la Ste Biogaz du Valois de faire construire une voie carrossable en lieu et place du chemin dit de la « Greurie », nous souhaitons vous expliquer avec la plus grande transparence la raison de cet arrêté.

Il a été décidé de permettre (et la commune d'Eve ne pouvait s'y soustraire) le passage de ces convois exceptionnels la nuit et les jours ouvrés afin d'apporter le moins de nuisance possible aux habitants de la commune. Avec leurs dimensions importantes, ces convois doivent passer obligatoirement par le centre de notre village et ce à titre exceptionnel. La construction de cette voie carrossable reliant le futur site du méthaniseur à la route d'Othis à Ver-sur-Launette (D549) permettra d'éviter le passage, dans notre village, de camions et de tracteurs qui alimenteront le futur méthaniseur. Il est bon de rappeler que le passage d'engins à destination de l'agriculture est autorisé dans Eve et que la Sté Biogaz du Valois investit dans cette voie afin d'assurer la quiétude des habitants d'Eve.

La mairie n'hésitera pas à signaler tout manquement à l'arrêté précité et a déjà alerté le conducteur de travaux de la Sté WIAME TP et les porteurs de projet de la Sté Biogaz du Valois de certains manquements (passage d'un porte char un samedi matin, de certains camions apportant de la chaux ou alimentant en carburant les engins du chantier, ces derniers devant arriver impérativement par la route de Dammartin et non par le centre du village). La construction de cette voie devrait s'achever seconde quinzaine de juillet, suivant les aléas climatiques. **Soyez certains que la tranquillité de notre village est notre principale préoccupation et que nous mettrons tout en œuvre afin de la préserver.**





## Retour à la normale depuis le 1<sup>er</sup> juin de la collecte des déchets verts le jeudi matin

Nous vous précisons que seuls les bacs et volumes déposés (la veille au soir) de 240L seront collectés, tout surplus ne sera pas pris.



### Bac à déchets – Les bons gestes de tri



### Maintien des jours d'ouverture réservés aux particuliers pour la déchetterie du Plessis-Belleville et sur RDV :

Les mercredis, jeudis et samedis (plage horaire des rendez-vous : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45).

Rendez-vous au préalable sur la plateforme de réservation : <https://rdvdecheterie.fr/connexion.action> ou <https://www.cc-paysdevalois.fr/>

**Attention les masques, les gants et le gel hydroalcoolique sont obligatoires lors de votre passage.**

VEOLIA

Les bons gestes de tri pour protéger les équipiers de collecte face au COVID-19

Enfermez vos

masques chirurgicaux de protection    gants et textiles sanitaires    mouchoirs en papier à usage unique

dans un double sac de protection dédié, résistant, pouvant être fermé et conservez-le 24 heures

avant de le placer avec vos autres ordures ménagères

Il est **interdit** de les mettre avec les déchets recyclables



## Parce que nous ne voulons plus voir cela !

Après plusieurs témoignages et regroupements d'information, la mairie a porté plainte auprès de la gendarmerie de Nanteuil-le-Haudoin pour « Dépôt d'objet ou d'ordure transporté à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé ».

Des habitants de Lagny-le-Sec ont été identifiés et ils risquent une amende de 1500€.

**Restons vigilants et préservons la nature qui nous entoure.**





## Rappel

- Le bricolage et le jardinage qui engendrent des nuisances sonores (tondeuse par exemple) sont permis du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h30. **Merci de bien vouloir respecter ces horaires.**
- **Les survols de drones au-dessus des propriétés privées du village sont strictement interdits.**



## Souvenirs et Histoires du Valois

L'association Histoire et Archéologie de Nanteuil-le-Haudouin s'intéresse aux faits historiques du Valois.

M. Vincent Bartier, auteur de plusieurs ouvrages, s'intéresse notamment à tous les documents concernant la Grande Guerre dans le Valois (1915-1919).

Si vous disposez de documents de cette époque, merci d'en faire part sur le mail de la mairie [mairie.eve@orange.fr](mailto:mairie.eve@orange.fr) nous vous mettrons en relation avec l'association.



## Idées de randonnées pour vivre pleinement notre déconfinement

[Visorando](#) est un site pour les amoureux de nature, de beaux villages souhaitant parcourir les nombreux sites de France à pied ou à VTT.

Le site qui vous permet de trouver vos randonnées en France, à l'étranger et surtout dans les environs de notre village d'Eve.

Le logiciel intégré permet de tracer des randonnées sur un fond de carte IGN ou autre pour l'étranger, et de le récupérer soit sous forme informatique (fichier.gpx) ou en imprimant le tracé et la carte soi-même.

Bonnes marches !



## Office du tourisme et sorties

L'office de tourisme de Crépy-en-Valois nous a communiqué que leur antenne d'Ermenonville, réouvrirait les samedis, à compter de ce samedi 6 juin 2020, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. <https://www.valois-tourisme.com/> (Tel : 0344540158).

Bonnes nouvelles pour les adeptes de parc d'attractions :

- **Le parc Astérix** réouvrira ses portes le lundi 15 juin prochain. Attention, il ne sera accessible qu'avec un billet daté et acheté au préalable sur le site Web du Parc. Les réservations sont ouvertes depuis le 3 juin 2020 et sont obligatoires pour tous les visiteurs de plus de 3 ans.
- Quant à **la Mer de Sable**, sa date de réouverture est encore inconnue à la date de publication de ce bulletin.
- **Le parc Jean-Jacques Rousseau** pourrait quant à lui réouvrir au public mi-Juillet 2020 sous réserve que les travaux de rénovation, interrompus à cause du confinement, soient terminés.
- **L'Abbaye Royale de Chaalis** est ouverte tous les jours de 10h à 18h, et son musée de 11h à 18h. Si tous les événements y sont annulés jusqu'à nouvel ordre, la Roseraie de l'Abbaye est splendide et n'attend que vous !!! Pour profiter du Parc : droit d'entrée de 4€ par personne.



## Brocante

Notre Brocante d'Eve annuelle doit se tenir le dimanche 04 octobre 2020 (sauf imprévu majeur)





## Fête des mamans le dimanche 7 juin 2020

### Un peu d'histoire :

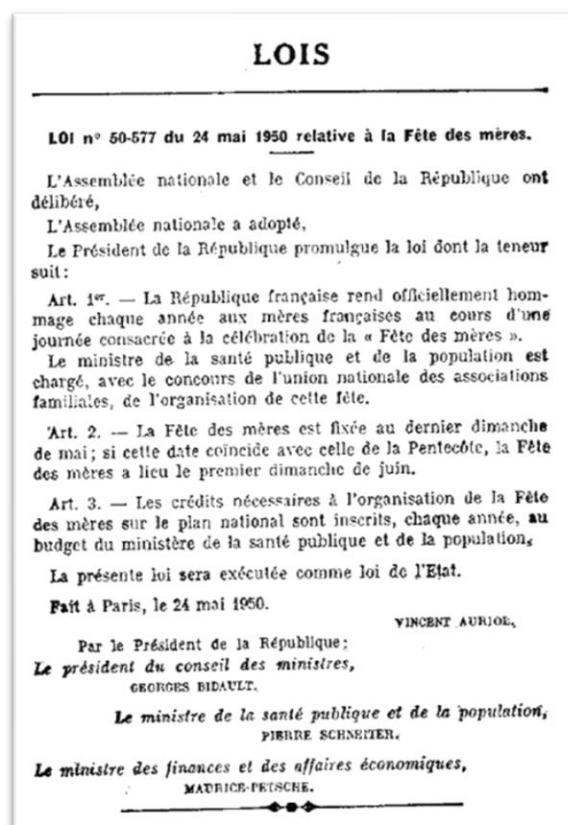
De tous temps et en tous lieux, on a rendu hommage aux mamans à travers la poésie, la littérature, la peinture ou la chanson. Que la fête des mères soit païenne, religieuse ou commerciale, cette journée spéciale n'en est pas moins une reconnaissance pour celles qui ont donné la vie ou, de plus en plus, une occasion de réfléchir sur le rôle de la mère dans le monde actuel.

Si l'idée d'une fête des mères officielle est évoquée en France dès 1806, sous Napoléon, elle ne prend cependant véritablement naissance que durant la première guerre mondiale, lorsque les français découvrent le « Mother's day » américain. Même si le village français d'Artas revendique être le berceau de cette fête depuis le 10 juin 1906, date à laquelle fut organisée la première cérémonie en l'honneur des mères de familles nombreuses.

C'est finalement en 1950 que fut instaurée la date officielle de la fête des mères (loi n° 50-577 du 24 mai 1950), le dernier dimanche de mai.

Cependant, si ce jour coïncide avec la Pentecôte, elle est reportée au premier dimanche de juin.

**Bonne fête à toutes les mamans !**



 Solène

**A méditer...**

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

**La mairie d'Eve**